

Sujet : [INTERNET] Consultation du public - PHOENIX, Allonne
De : > chantal.magda (par Internet) <chantal.magda@orange.fr>
Date : 11/07/2022 à 18:46
Pour : ddt-seef-environnement@oise.gouv.fr

Madame la Préfète,

Je soussigné madame Chantal MAGDA demeurant 7 rue de Bruneval à Villers sur thère-60000 Allonne, vous transmets dans le cadre de la consultation publique concernant la demande d'enregistrement en vue d'exploiter un entrepôt de stockage de matières inflammables de la société PHOENIX PARIS NORTH PROPERTY SNC, mes observations:

« L'importance des constructions et de la surface des toitures (44 000 mètres carrés) posera inévitablement un problème de collecte des ruissellements des eaux pluviales. En effet, les prescriptions trentenaire ou centenaire ne correspondent plus aux changements climatiques. Notre quartier subit déjà, et de plus en plus, des pluies torrentielles (de type tropicale : intense et limité dans le temps) qui ne permettent pas aux infrastructures de collecte des ruissellements de la société Phoenix de stocker ou absorber les gros volumes à venir. Le rapport SOGETI, en 2020, a démontré que l'ensemble des ruissellements convergent vers une seule rue : La rue de bruneval. La réduction des surfaces herbeuses (Site Phoenix) aggravera les inondations en aval ce qui est dérogoire à la réglementation et au PPRI communal. La mairie et la CAB doivent alors dès à présent faire les travaux d'infrastructures de collecte nécessaires pour éviter les inondations en aval du quartier. Le total des mètres cubes annoncé dans le rapport de la société Phoenix (3500m3) est absolument trop limité. Le surplus ira se jeter dans le ru de Berneuil qui en période d'intempéries inonde déjà le bas de villers sur thère. L'ensemble de ces observations met en garde les autorités administratives qui délivrent les permis de démolition et de construction, dans le cas ou des travaux adéquats de collecte des eaux pluviales ne seraient pas effectués, contre des catastrophes à venir. »

Chantal MAGDA